

**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	28	4	3

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux
et le Quinze Décembre à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

160/22 : Soutien à la vie Associative – Attributions de subventions municipales versées aux Associations et Organismes divers – Année 2023 – Série 5

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Madame Cécile DAVID, Monsieur Gilbert DEPERI, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.
Madame Sophie DEGUEURCE, représentée par Madame Catherine AIMAR.
Madame Julie FLAMBARD, représentée par Monsieur Dominique CAZEAU.
Madame Patricia YVARS, représentée par Madame Sylvie DE TONI.

ABSENTS SANS POUVOIR

Madame Pascale SOULIE
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

OBJET: SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS - ANNEE 2023 - SERIE 5

Monsieur Gilles GAUCI expose la liste des Associations ou Organismes auxquels il est proposé d'accorder une subvention municipale pour l'année 2023.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2023

**SOUS TOTAL
PAR
FONCTION**

FONCTION 024 - AIDES AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Amicale des Porte Drapeaux	950,00 €
Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG/CATM)	600,00 €
Association des Anciens Combattants Résistants Français d'Origine Arménienne	300,00 €
Association des Harkis de la région de Cannes et leurs Amis (AHRCA)	100,00 €
Association des Harkis et de leurs Amis du Bassin cannois	100,00 €
Amicale de Marins Anciens Marins Combattants Cannes Pays de Lerins	500,00 €
Association des Officiers honoraires de la côte d'Azur (AOHCA)	200,00 €
Union Nationale des Sous-Officiers à la retraite	100,00 €

2 850,00 €

FONCTION 024 - AUTRES ASSOCIATIONS

Association de Chasse des Propriétaires de Mandelieu Capitou	500,00 €
Le Chat Libre Azuréen	3 000,00 €
Fondation 30 Millions d'Amis	1 750,00 €
Association Communale des Chasseurs de Mandelieu Maure Vieil	500,00 €

5 750,00 €

FONCTION 12 - POMPIERS - INCENDIE ET SECOURS

Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Théoule	1 000,00 €
Amicale de soutien comité feux de forêt	2 500,00 €

3 500,00 €

FONCTION 212 - ECOLES

Assoc° indépendante des parents d'élèves du Groupe Mistral MLN	400,00 €
Assoc° des parents d'élèves des Boutons d'Or	200,00 €
Assoc° des parents d'élèves La Fanfa	200,00 €

Assoc° des parents d'élèves Cottage Mimosas

AR Prefecture

006-210600797-20221215-160-DE

Reçu le 16/12/2022

300,00 €

1 100,00 €

FONCTION 213 - CLASSES REGROUPEES

La Napoule Art Foundation Henry Clews (pour les écoles)	5 000,00 €
---	------------

5 000,00 €

FONCTION30 - SPORTS

Arts martiaux - Karaté	3 800,00 €
Azuréenne Sports Adaptés	500,00 €
Cercle Nautique du Port de la Napoule	1 000,00 €
Club des handicapés sportifs azuréens	500,00 €
Compagnie d'Arc de Cannes Mandelieu	3 000,00 €
Fishing club napoulois	1 000,00 €
Gymnaste club de Mandelieu La Napoule	10 000,00 €
AS Cannes Mandelieu Handball <i>subvention de fonctionnement</i>	28 000,00 €
AS Cannes Mandelieu Handball <i>subvention d'équipement</i>	12 000,00 €
Hobie Racing School	4 000,00 €
International Sporting Club de la Rague (ISCR)	500,00 €
Jiu Jitsu Brésilien	5 500,00 €
Mandelieu La Napoule Athlétic Club	12 500,00 €
Mandelieu La Napoule Basket Avenir <i>subvention de fonctionnement</i>	28 000,00 €
Mandelieu La Napoule Basket Avenir <i>subvention d'équipement</i>	12 000,00 €
Mandelieu La Napoule Volley Ball <i>subvention de fonctionnement</i>	28 000,00 €
Mandelieu La Napoule Volley Ball <i>subvention d'équipement</i>	12 000,00 €
Mandelieu Sport Culture 2 Rue	1 000,00 €
Marina Rando	1 000,00 €
Mimosa Sprint Mandelieu	13 500,00 €
Pro Team Sports	3 000,00 €
Rando Promenade	500,00 €
Rowing Club de Mandelieu <i>subvention de fonctionnement</i>	53 900,00 €

Rowing Club de Mandelieu *subvention d'équipement*

23 100,00

€

Tennis de table de Mandelieu

9 000,00 €

Vélo Tout Terrain Sport Mandelieu (VTT SPORT)

10 000,00

€

277 300,00

€

FONCTION 30 - LOISIRS

Azur Chess Club	1 000,00 €
Club philatélique Mandelieu La Napoule	400,00 €
Assoc° Culture Spectacles Théâtre Solidaire (ACSTS)	1 500,00 €
Zen Assistance	500,00 €

3 400,00 €

**FONCTION 414 - DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS
SANITAIRES**

Association fédérée des donneurs de sang bénévoles	1 000,00 €
Bibliothèque sonore de Cannes	500,00 €

1 500,00 €

FONCTION 424 - ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE

Croix Rouge Française	900,00 €
Assoc° des paralyés de France - Délégation des AM	1 000,00 €
Restos du cœur	700,00 €
ADAPEI (personnes handicapées)	400,00 €

3 000,00 €

FONCTION 4238 - SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Club loisirs de Mandelieu	900,00 €
---------------------------	----------

900,00 €

FONCTION 4221 - SERVICE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Ressources parentalité 06	4 000,00 €
---------------------------	------------

4 000,00 €

308 300,00

TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

€

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé,
Et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (32 VOIX)

DECIDE d'attribuer les subventions aux Associations ou Organismes de droit privé, détaillées ci-dessus pour un montant total de **308 300 euros**.

PRECISE que les subventions seront mandatées durant l'exercice 2023.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2023 qui sera voté en mars 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sébastien LEROY



La Secrétaire de Séance,
Catherine AIMAR

